L'Apostolat de la prière à l'école

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **57 (1928)**

Heft 6

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1039047

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

l'installation des cliniques universitaires. Ce capital liquide d'un million et demi, en 1913, n'a cessé de prospérer. Les plans des cliniques étaient élaborés et rien ne paraissait devoir s'opposer à leur exécution. Déjà deux d'entre elles se trouvaient sous toit, quand survint la guerre et son néfaste cortège de maux dont l'Europe souffre encore. La réalisation du projet préparatoire à la Faculté de médecine était compromise pour longtemps. Aussi, le capital produit par cet heureux emprunt reçut-il une autre destination à laquelle le Directeur de l'Instruction publique devait souscrire, puisqu'elle constitua un bienfait pour le pays. Le fonds des cliniques a donc été affecté à l'établissement de l'Hôpital cantonal à qui on versa, selon le bilan de 1920, en titres 1,132,000 fr. et, en compte courant, 244,000 fr. Il lui fut remis, en outre, en toute propriété, les bâtiments construits en vue des premières cliniques et taxés sept cent mille francs. C'est dans ces immeubles que s'est installé l'Hôpital. Quelle est donc la rente annuelle du capital ainsi détourné de son but primordial ? Qui a contribué à l'érection de l'Hôpital, cet institut de bienfaisance dont profitent aujourd'hui les communes les moins aisées ? Qu'est-ce qui lui vaut de pouvoir se passer d'une contribution de plus de cent mille francs qu'il devrait demander annuellement à l'Etat, en plus du subside cantonal dont il bénéficie et sans lequel il ne pourrait subsister ? Constatons, dès lors, que ce prélèvement dont le canton n'a pas à faire le service, dépasse et largement, la contribution que son budget verse au fonds de l'Université pour compléter les traitements de nos excellents maîtres !

« Et maintenant, lequel d'entre nous, ô Fribourgeois, oserait se plaindre encore ? »

E. G.

L'Apostolat de la Prière à l'école

Plusieurs de nos paroisses connaissent cette vaste organisation, laquelle groupe, dans le monde, de 20 à 25 millions d'associés, unissant leurs prières et leurs mérites quotidiens aux mérites de Jésus-Christ qui s'immole à l'autel aux fins de son sacrifice du Calvaire. Cette œuvre n'a peut-être pas encore, chez nous, toutes les sympathies qu'elle mérite et toute l'extension que pourraient lui offrir nos bonnes paroisses catholiques.

L'Apostolat de la Prière, disons-le tout de suite, n'est pas une confrérie qui impose à ses adhérents des prières surérogatoires, en leur assurant un bénéfice spirituel quelconque. Il s'agit moins, ici, de recevoir que de donner. L'Apostolat de la Prière demande à ses membres de faire effectivement œuvre d'apôtres, en apportant au

trésor commun de l'Eglise, trésor constitué par les mérites de Jésus-Christ, leurs humbles mérites personnels. Quels mérites ? Ceux que le chrétien peut gagner dans la vie la plus ordinaire, pourvu, toutefois, qu'il soit en état de grâce : prières, œuvres, souffrances de la journée. Et dans quel but ? En réparation de ses offenses et à toutes les intentions pour lesquelles Jésus-Christ s'offre continuellement sur l'autel. C'est là le contenu de *l'offrande de la journée*, courte formule que l'associé récite chaque matin. Et c'est là aussi la première et principale intention pour laquelle travaille le membre actif de l'Apostolat de la Prière, intention qui assure à tous ses actes bons, une merveilleuse fécondité. C'est l'intention qui donne à nos actes les plus ordinaires une valeur surnaturelle. Or, qui ne voit combien une existence modeste peut se hausser au niveau des plus belles vies en se proposant de grandes et divines intentions ?

Chaque mois, une intention plus directement perceptible, à l'objectif plus immédiat est proposée aux associés. Elle est toujours approuvée et bénie par le Souverain Pontife, ce qui ajoute au mérite intrinsèque de nos bonnes œuvres, celui de l'obéissance au Pape et l'honneur de travailler avec lui, comme en sous-ordre. L'intention du mois est le plus souvent inspirée par les événements actuels : c'était la cessation de la persécution au Mexique, l'imitation de saint Louis de Gonzague dont 1927 célèbre le centenaire, etc.

Une objection : Si je prie à toutes ces intentions proposées, que me restera-t-il, à moi ? Chaque acte accompli en état de grâce procure à l'âme un triple bénéfice : il donne droit à une récompense ; il est expiatoire, il est impétratoire, c'est-à-dire qu'il a une valeur de prière de demande. Le premier droit est inaliénable ; il nous reste acquis et rien ne nous empêche de nous placer nous-mêmes et ceux pour qui nous aimons à prier au nombre de nos intentions ; le bon Dieu n'est-il pas infiniment riche ?

L'offrande à Dieu de sa journée est, d'ailleurs, une très élémentaire pratique de piété, contenue plus ou moins explicitement dans n'importe quelle bonne formule de prière du matin. L'Apostolat de la Prière n'est donc pas un luxe de vie chrétienne, réservé à une élite ; c'est l'utilisation organisée et appliquée de toutes les forces spirituelles d'une collectivité. « Sa grande beauté, lisons-nous, est d'être une immense association universelle et catholique qui prie et offre ses mérites quotidiens pour une intention qui est déterminée chaque mois par le Souverain Pontife. Notre catholicité est notre gloire... Nous formons, dans l'Apostolat, une société dont les membres ne doivent pas être étrangers entre eux ; et, puisque le lien qui nous unit est celui d'une prière commune, il est tout naturel que nous priions aux intentions les uns des autres. »

Au début de son épiscopat, Monseigneur notre Evêque demandait, à tous ses diocésains, la collaboration de leurs prières ; chaque paroisse s'inscrivit alors pour l'offrande d'une journée mensuelle aux inten-

tions du Chef du diocèse. Ce n'est rien moins que l'Apostolat par la prière que nous demandait notre Evêque vénéré. Sans préjudice pour l'entr'aide spirituelle que nous devons à ceux qui, chez nous, travaillent au salut des âmes, pour intensifier davantage notre action envers nos frères les plus proches, l'Apostolat de la Prière nous offre son secours. Il est un esprit, plutôt qu'une œuvre, l'esprit d'apostolat, forme éminente de la vertu de charité, que tout chrétien doit posséder s'il veut rester « dans la ligne ».

L'exercice de l'Apostolat de la Prière prouve aux chrétiens, écrit le fondateur de la pieuse ligue, « qu'ils sont revêtus d'un pouvoir miraculeux et illimité, que la plupart d'entre eux ne paraissent même pas soupçonner. Ils peuvent tous participer au privilège le plus divin du Tout-Puissant, au pouvoir de donner la vie aux âmes et de la leur rendre quand elles l'ont perdue. L'exercice de ce pouvoir est à la portée du plus faible et du plus misérable d'entre eux. »

C'est d'ailleurs répondre au besoin de dévouement qui tourmente certaines âmes que des occupations monotones semblent condamner à une vie sans grandeur. Qu'elles mettent, ces âmes, dans les plus petites choses, leurs grandes ambitions, les intentions mêmes du Christ et de l'Eglise ; alors tout deviendra divin, dans la plus effacée des existences.

Est-ce bien à l'école à inculquer ces notions de vie chrétienne ? Absolument parlant, non ; nous ne sommes pas chargés de la formation spirituelle de nos élèves. Mais, pratiquement, l'instituteur ou l'institutrice qui sent le besoin d'être apôtre ne peut se défendre d'indiquer à son auditoire le moyen d'élever sa vie, de lui faire produire le plus possible de beauté et de bienfaisance. La tâche de nos écoliers, n'est-elle pas souvent, — comme aussi celle du maître, — d'une énervante monotonie ? Il faut pourtant qu'ils l'acceptent telle qu'elle est, avec ses devoirs, ses contraintes, ses privations, comme une loi, comme une préparation à la vie. Proposons-leur de faire de nécessité vertu. Ouvrons à leur regard l'horizon catholique, montrons-leur l'Eglise réclamant leur service actif, Jésus-Rédempteur demandant leur concours, les âmes de leurs frères sollicitant d'eux, les favorisés, le pain spirituel dont elles ont faim. L'enfance est sensible à ces considérations ; son esprit ne perdra rien pour s'éclairer aux rayons des clartés surnaturelles et nos succès d'examen n'en seront pas compromis.

Dans les classes où l'Apostolat de la Prière fonctionne régulièrement, le billet mensuel apporte une intention spéciale. En quelques mots, le maître en donne connaissance, l'explique au moyen de la géographie, de l'histoire, des événements contemporains. L'enfant s'intéresse et se fixe un but. Chaque matin, la prière de l'offrande rappelle le « pourquoi on travaille », sans exclure les autres intentions. La journée de l'enfant ainsi utilisée est divinement belle pour lui-même et féconde pour les autres. De plus, la pratique de l'Apostolat

de la Prière est une formation ; l'enfant s'intéresse à la vie catholique et prend, pour l'avenir, l'habitude de « s'utiliser » pour une belle cause.

S. J.-B.

Rédactions à l'usage du cours moyen

I. L'amplification

Plan général : a) Enoncez l'idée générale ; *b)* Donnez une série d'exemples ; *c)* Tirez une conclusion.

1. Les plantes sont d'une grande utilité. — Les plantes rendent à l'homme les plus signalés services.

Le hêtre, le chêne et le sapin nous fournissent du bois de chauffage, de charpente et de menuiserie. Le pommier, le prunier, le poirier, le cerisier nous régalent de leurs fruits délicieux. Le chanvre et le lin servent à la fabrication de la toile. Les carottes nous donnent leurs racines ; les oignons, leurs tiges ; les pommes de terre, leurs tubercules ; les choux et les salades, leurs feuilles. Nous nous nourrissons des graines du froment, du seigle et de l'orge. Les plantes vénéneuses elles-mêmes entrent dans la composition de nombreux remèdes. Les arbres de la forêt arrêtent les vents et nous prêtent leurs frais ombrages. Le menu gazon des prés pare la terre de son ondoyante verdure.

Bénissons Dieu d'avoir donné à la terre une si riche et si utile parure.

2. A chaque oiseau son nid est beau. — Voir le *Bulletin pédagogique* N° 2 du 15 janvier 1927, page 27.

II. La narration

Plan général : a) Avant : circonstances qui ont amené le fait et qui l'expliquent ; *b)* Pendant : circonstances qui ont accompagné le fait ; *c)* Après : circonstances qui ont suivi le fait ou conséquences.

Remarques : Chacune des trois parties forme un paragraphe ou deux. Formez des phrases courtes et claires. Employez de préférence le style direct. Suivez l'ordre naturel des choses.

1. La foudre tombe sur la maison voisine. — C'était un soir du mois de juin dernier. La journée avait été lourde. Tout à coup des éclairs se mirent à déchirer la nue en tous sens. Le tonnerre grondait sans interruption. Nous pressentions un malheur.

Après un quart d'heure, mon père s'avança sur le balcon. Une lueur sinistre pénétra dans la chambre. Nous entendions presque le crépitement des flammes qui s'élevaient dans le ciel noir. Partout, on entendait crier : Au feu ! Au feu ! Les pompiers accouraient sous leurs casques jaunes. La foudre avait fait son œuvre. Une vaste ferme était la proie des flammes, dans la direction de..... Les habitants n'avaient eu que le temps de s'enfuir de leurs appartements. Le mobilier était resté dans les flammes ainsi que les récoltes.

Heureusement, il n'y a pas de victimes à déplorer. Le bâtiment était bien assuré. Espérons qu'une population compatissante et généreuse aidera les sinistrés à supporter cette rude épreuve.

2. Tombé d'un cerisier. — Un bien triste malheur est arrivé dernièrement à notre ami Paul.